

DISPOSITIFS DE SANTÉ ET D'AIDE SOCIALE POUR LES ÉTUDIANTS

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Chères étudiantes, chers étudiants,
L'école est de longue date engagée dans la santé et le bien-être de ses étudiantes et étudiants ainsi que dans la lutte contre toutes les discriminations. J'ai souhaité avec le Memento des dispositifs en matière de santé et d'aide sociale, vous donner un outil pratique permettant de retrouver tous les dispositifs en matière de bien-être et santé étudiante de l'ENSA Paris-Val de Seine :
- La santé - Le soutien psychologie - La lutte contre les violences, les discriminations, le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes, le racisme - L'aide et l'assistance sociale

Jérôme Goze, directeur

LA SANTÉ

Le SSE Service de santé étudiante est un service gratuit sur rendez-vous et réservé aux étudiantes et aux étudiants. Situé sur le campus Grands Moulins, le SSE propose : entretien de prévention avec des psychologues ; certificat médical ; médecin traitant pour les étudiants qui le souhaitent, conseils en nutrition, addiction, santé sexuelle, sport santé, etc.
✉ Bâtiment Sophie Germain
RdC sur cour - 8 Place Aurélie Nemours - Paris 13e
01 57 27 94 60 / grands-moulin.sse@u-paris.fr

L'OSTÉOPATHIE

Des séances d'ostéopathie de 30 min sont dispensées tous les mardis de septembre à juin.
✉ Mme Ayati, ostéopathe D.O. reçoit sur rendez-vous en salle 136 (1er étage). La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne via ce lien. Ce service est financé par la CVEC.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET DES EXAMENS POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Il convient de rencontrer un médecin de prévention du service de santé étudiante de l'Université Paris-Cité selon la procédure précisée sur le SharePoint : Etudiants en situation de handicap. Au préalable vous pouvez rencontrer la référente handicap au sein de l'ENSA Paris - Val de Seine :
Olivia CHAUVOT - olivia.chauvot@paris-valdeseine.archi.fr - 01 72 69 63 04





LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ASSOCIATION LA TROISIÈME RIVE

Les psychologues de l'association La 3ème rive accompagne les étudiantes et les étudiants qui en ressentent le besoin.
Les consultations sont gratuites et se déroulent dans les locaux de l'école salle 136, dans les locaux de l'association à Charenton-le-Pont ou en visio.
Les dates de permanences et les modalités de prises de rendez-vous dans la rubrique **Santé et soutien psychologique** du Portail Vie étudiante.
Ce service est financé par la CVEC.

DISPOSITIF SANTÉ PSY ÉTUDIANTE

Le dispositif Santé psy étudiante offre la gratuité des consultations de psychologue aux étudiantes et aux étudiants des ENSA(P).
La démarche à suivre pour en bénéficier est la suivante :
- Choisir un psychologue sur la plateforme **santepsy.etudiant.gouv.fr**
- Prendre rendez-vous auprès d'un psychologue partenaire
- Consultations (jusqu'à 12 séances gratuites).

Le SSE peut vous accompagner dans cette démarche.

POUR D'AUTRES AIDES PSYCHOLOGIQUES

Consultez la rubrique dédiée d'Université Paris Cité qui recense les plateformes ou structures portées par la Région Île de France, la Ville de Paris et parfois des communes et qui sont accessibles aux étudiantes et aux étudiants.
u-paris.fr/besoin-dune-aide-psychologique

BESOIN DE PARLER OU D'ÊTRE ÉCOUTER

La **Cnaé** est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.
0 800 737 800 - Gratuit et confidentiel (de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi).
cnae@enseignementsup.gouv.fr

Nightline est un service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement. La plateforme propose également un outil, le kit de (sur)vie, qui vous fournit un ensemble de ressources pour prendre soin de votre santé mentale ou celle d'un proche.
01 88 32 12 32 tous les soirs de 21h à 2h30.
nightline.fr/services-decoute

Les infirmières du SSE sont également disponibles pour de l'écoute et de l'orientation vers des praticiens.
✉ SSE / Campus des Grands Moulins
Bâtiment Sophie Germain - RdC sur cour
8 Place Aurélie Nemours - Paris 13e. 01 57 27 94 60
grands-moulin.sse@u-paris.fr

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, LES DISCRIMINATIONS, LE HARCÈLEMENT MORAL OU SEXUEL, LES AGISSEMENTS SEXISTES, LE RACISME

Victimes ou témoins de violences, discriminations, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes peuvent se tourner vers un réseau de référentes internes à l'ENSA Paris-Val de Seine et de dispositifs internes ou externes.



Une **fiche de signalement** peut également être utilisée pour saisir la direction.
Quel que soit le dispositif utilisé l'anonymat est garanti.
Voir le portail dédié.

LES CRITÈRES DE DISCRIMINATIONS INTERDITS PAR LA LOI

La discrimination est constituée si une personne justifie une différence de traitement en se fondant intentionnellement sur des critères définis par la loi comme :

➔ Origine / Apparence physique / Vulnérabilité particulière liée à la situation économique / Nom / Handicap / Orientation sexuelle / Identité de genre / Langue parlée (capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français) / Ethnie / Nation / Race prétendue / Religion.

Liste complète des critères de discriminations

LES CONTACTS INTERNE

Un réseau de référentes :

➔ Isabelle Phalippon-Robert, référente discriminations, égalité, santé :
isabelle.phalippon-robert@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 17

➔ Corinne Blondet, référente pour la prévention et la lutte contre les VHSS :
corinne.blondet@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 07

➔ Olivia Chauvot, référente handicap étudiant :
olivia.chauvot@paris-valdeseine.archi.fr / 01 72 69 63 04

➔ Nathalie Hébreard, référente laïcité :
nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr / 01 72 69 63 18

Le collectif RÉAGIRPVS est engagé dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en se mettant à l'écoute des victimes ou des témoins de VHSS. Le collectif est constitué d'étudiantes et d'étudiants, d'enseignantes et de personnels administratifs de l'École. **reagirpvs@paris-valdeseine.archi.fr**

LES CONTACTS EXTERNES

L'INSTITUT WOMEN SAFE

L'institut Women Safe est un dispositif externalisé d'écoute et d'accompagnement. Les victimes et témoins de VHSS bénéficient d'une approche pluridisciplinaire : aide psychologique, aide juridique, aide sociale, etc..
01 39 10 85 35 (du lundi au vendredi – de 9h à 18h)
accueil.yvelines@women-safe.org (réponse sous 24 ou 48 h maximum)
✉ 9 rue Armagis 78100 Saint-Germain-en-Laye - RER A

CONCEPT RSE
Concept RSE est la cellule externe de signalement mise en place par le ministère de la Culture. Concept RSE est compétent pour traiter toutes les situations de discrimination, de violence et harcèlement sexistes et sexuels mais aussi le harcèlement moral, les menaces ou tout autre acte d'intimidation.
0801 90 59 10 (numéro vert)
(du lundi au vendredi de 9h à 13h)
conceptrse.fr
signalement-culture signalement-culture@conceptrse.fr
Code d'accès à rappeler : 1959

ANTIDISCRIMINATIONS.FR
Service gratuit et confidentel, la plateforme AntiDiscriminations.fr s'adresse aux victimes ou témoins de discriminations. Un accompagnement est possible en cas de violences et de propos haineux. Tél : 39 28

LES AIDES FINANCIÈRES ET L'ASSISTANCE SOCIALE

À QUI S'ADRESSER ?

➔ Assistance sociale
Madame Myriana Passave, assistante sociale assure des permanences au sein de l'école pour un accompagnement dans la gestion administrative des dossiers sociaux et pour l'ouverture de droits sociaux et l'orientation vers les partenaires institutionnels et locaux. Elle instruit les dossiers dans le cadre de la mobilisation de l'aide d'urgence.
Mme Passave reçoit sur rendez-vous **les mercredis après-midi** en salle 136 (1er étage, à proximité des salles informatiques)
La prise de rendez-vous se fait par mail à l'adresse passave.ass@gmail.com ou par sms au 07 61 12 73 55.
Dates des permanences 2026-2027 : 16, 23, 30 septembre, 7, 14 octobre, 4, 18, 25 novembre, 2 décembre 2026, 6, 13, 20 janvier, 24 février, 10, 17, 24 mars, 21, 28 avril, 5, 12 mai, 2, 9, 16 juin et 7 juillet 2027

➔ La référente sociale des étudiants
Yvette Gomis, référente sociale des étudiants, bureau 123,
01 72 69 63 09 / yvette.gomis@paris-valdeseine.archi.fr

QUELLES AIDES SONT PROPOSÉES ?

L'aide financière d'urgence
En complément des bourses sur critères sociaux et des aides ponctuelles du CROUS, l'ENSA Paris-Val de Seine propose une aide financière d'urgence visant à couvrir tout type de difficultés financières relevant de la vie étudiante que pourrait rencontrer une étudiante ou un étudiant et qui pourrait avoir un impact sur le bon déroulement de ses études. Elle est accessible aux étudiants boursiers et non boursiers inscrits en formation initiale et se matérialise par le versement d'une aide financière individuelle pour répondre à des difficultés relevant de la vie étudiante en particulier l'alimentation, le logement, le matériel informatique, les déplacements ou voyages et l'exonérations des droits d'inscription.

Pour tout renseignement et constitution de dossier contacter l'assistante sociale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR
CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES
cvec Contribution Vie Étudiante et de Campus